

Feuille de route 2023-2030

La Santé au cœur de l'action régionale



Sommaire

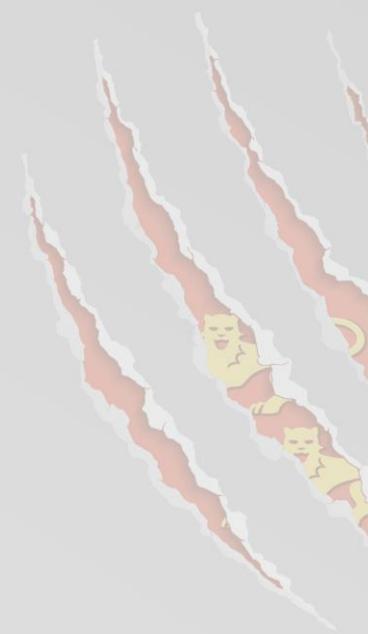
① Préambule

② Depuis 2017, la Région investit dans la santé des normands

- Rappel des objectifs de la stratégie 2017
- Que retenir de l'action de la Région menée depuis 2017 ?
Des moyens importants déployés par la Région pour la mise en place d'actions concrètes
Des marges de progrès attendues sur une partie de la démarche menée

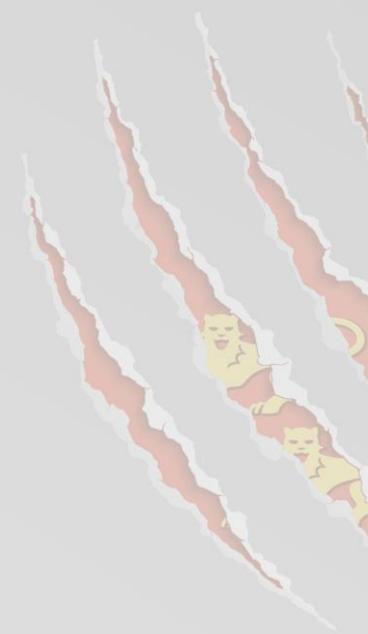
③ La Santé au cœur de l'action régionale : Feuille de Route 2023-2030

- Les fondements de la feuille de route 2023-2030
 - Agir ensemble, en partageant la connaissance, l'expérience et la gouvernance
 - Un pilotage en mode agile
 - Développer une stratégie d'attractivité médicale normande
- Quatre priorités :
 - Former et attirer les professionnels de santé de demain
 - Accroître l'accès aux soins sur tout territoire
 - Soutenir les acteurs de l'innovation et de la recherche au profit de la santé des normands et de l'économie régionale
 - Inciter les normands à prendre soin de leur santé au quotidien (mieux être)



④ Annexe: Rappel du contexte de la santé en Normandie

- *L'Etat de santé des Normands : Faits marquants*
- *L'accès aux soins en Normandie*
- *Impact du changement climatique sur la santé des normands*
- *Développement économique, innovation recherche en santé*
- *L'offre de formation en santé en Normandie*



1

Préambule

Bâtie sur les résultats de la précédente stratégie, cette feuille de route 2023-2030 a pour ambition de proposer une réponse aux défis de demain : vieillissement de la population, déprise médicale, changement climatique, maladies chroniques, émergence de nouvelles maladies infectieuses, transition numérique, ...

La Région Normandie organise sa feuille de route pour être capable de répondre aux défis majeurs d'accélération des innovations en santé et des transformations du système qu'elles imposent : l'intelligence artificielle en santé, virage ambulatoire, impératif de prévention et d'éducation à la santé, évolutions des formations (contenus et formats), coordination des professionnels de santé...

En fixant ses priorités pour 2023-2030, le Conseil régional donne de la cohérence et de la lisibilité à l'action de la collectivité dans le domaine de la santé.

La santé impacte de nombreuses compétences régionales, et notamment :

l'aménagement du territoire (avec la question de la déprise médicale et de la remise à niveau des établissements de soins), **le développement économique**, les **formations sanitaires et sociales**.

L'innovation, l'anticipation et les partenariats sont au cœur du déploiement de la politique régionale de santé dans ces trois champs.

Intégrant l'approche d'« *Une seule santé* », l'objectif de la feuille de route santé est d'irriguer de manière très **transversale** l'ensemble des politiques régionales. Les priorités de la Région en matière de santé doivent pouvoir infléchir **les actions sectorielles** portées par la collectivité :

- l'accès équitable aux services dans tout le territoire,
- Prévention, bien être,
- l'innovation, la recherche,
- le développement économique,
- la formation des professionnels sanitaires, du médico social et du social.

La Région le fait en collaboration et coordination avec ses partenaires grands acteurs de la santé : ARS, universités, instituts de formation, professionnels de santé, hôpitaux clusters et groupements d'entreprises, usagers, associations, etc

2

Depuis 2017, la Région investit dans
la santé des normands

Rappel des objectifs de la stratégie 2017

La Normandie s'est emparée des enjeux de santé dès sa création avec le vote d'une stratégie Santé en 2017, qui a fixé les objectifs suivants :

Observer pour mieux connaître et sensibiliser les populations aux enjeux de santé :

- Développer les outils de connaissance et mesurer les impacts sur la santé
- L'éducation à la santé : pour une prise de conscience individuelle et collective

Créer un contexte favorable pour bien vivre le plus longtemps possible en Normandie :

- Prévention : passer d'un système de santé centré sur le soin vers un système donnant toute sa place à la prévention
- Développer la formation et favoriser la mise en réseau des professionnels de santé autour des patients
- Inscire la santé et la qualité de vie dans l'ensemble des politiques régionales



La santé : un levier et une visibilité pour l'économie normande et des filières d'excellence

- Recherche et innovation : contribuer au rayonnement et au développement de la Région
- Vers la structuration d'une filière santé attractive
- Silver économie

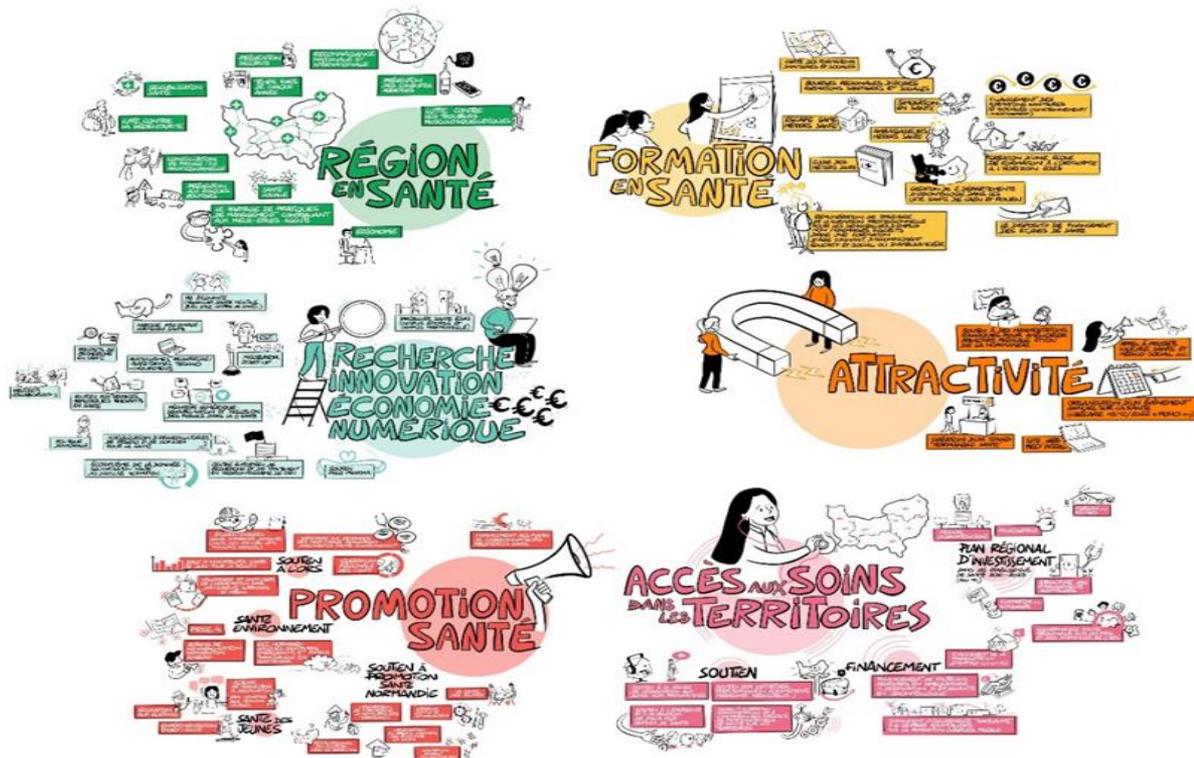
Les moyens que la Région s'est engagée à déployer pour atteindre ses objectifs:

- S'impliquer fortement dans les instances de gouvernance en matière de santé
- Elaborer des conventions d'objectifs et de moyens, des conventions de partenariat avec des institutions (ARS..), des porteurs de projets, des organismes gestionnaires de dispositifs
- Lancer des appels à projets (innovants, expérimentaux)
- Apporter son soutien à l'ingénierie
- Garantir la mise en cohérence et le lien avec les acteurs



Que retenir de l'action de la Région menée depuis 2017 ?

Entre 2017 et 2023, une soixantaine d'actions et/ou dispositifs pilotés par la Région ont été menés dans le domaine de la santé.



Des moyens importants déployés par la Région pour la mise en place d'actions concrètes

L'augmentation du nombre de places dans les formations en d'infirmier, d'aide-soignant et d'accompagnant éducatif et social :

- *Infirmiers : 214 places supplémentaires soit un total de 1 734 places en formation (en 1ère année)*
- *Aide-soignant : 367 places supplémentaires soit un total de 1 700 places en formation*
- *Accompagnant éducatif et social : 92 places supplémentaires soit un total de 326 places en formation*

Le financement de ces formations s'élève chaque année pour la Région à près de 65 millions d'euros de fonctionnement, dont près de 9 millions d'euros au titre des bourses régionales d'études attribuées aux étudiants de ces filières.



La création de nouvelles formations et de nouveaux partenariats universitaires :

- Ouverture de la première formation d'audioprothésistes de Normandie
- Suite à la réforme de l'accès aux études de médecine, l'Université de Caen a créé 200 places en première année de licence de droit avec une option « accès santé » dont 80 à Alençon
- Validation de la création d'une formation à l'orthoptie et d'une faculté dentaire normande



Le développement de Pôles et Maisons de santé en Normandie et la création du portail web santé « Med’Instal Normandie »

La mise en œuvre de la charte partenariale PSLA 2017-2021 à l'échelle normande a joué un rôle clé dans la cohérence des politiques publiques et dans l'implication de l'ensemble des acteurs.

La Région Normandie a mobilisé plus de 15 millions d'euros afin d'accompagner l'implantation de Pôles et Maisons de santé, qui sont près de 150 en Normandie.

La Région a également créé un portail internet Med’Instal pour attirer et faciliter l'installation des professionnels de santé en Normandie.



Dès 2018, la Région a accompagné l'URML pour créer le premier Médicobus de France et une télémédecine de proximité

A l'écoute des acteurs de territoires, collectivités et professionnels de santé, la Région a permis l'émergence de projets innovants au niveau national :

- Le Médicobus de l'Orne Est

En 2023, en moyenne, plus de 850 consultations sont effectuées par des médecins généralistes dans le bus, le modèle est repris au niveau national pour être reproduit sur d'autres territoires en situation de déprise médicale.

- Une télémédecine accompagnée et de proximité basée sur un projet de santé de territoire

La Région a soutenu en 2021 l'incubation de projets d'accès aux soins en ambulatoire avec la création de la Cellule de Coordination d'Accès aux Soins non Programmés.



L'HADRONTHÉRAPIE

Le développement de l'hadronthérapie à Caen à travers le programme ARCHADE vise à créer à Caen un centre de traitement et de recherche en hadronthérapie. Ce centre de traitement et de recherche est exploité par la SAS CYCLHAD. Le programme a démarré en 2015, il se décompose en trois phases d'un coût total estimé à 163 millions d'euros.

HADRONTHÉRAPIE PARTICULES THÉRAPIE



Forme innovante de **radiothérapie** externe qui fait appel à un faisceau de **particules lourdes/ions**, tels:

- les **protons** (protonthérapie)
- les ions **carbone** (carbonothérapie)
- ou encore les ions **hélium** (héliumthérapie)

En France, la **radiothérapie conventionnelle (rayon X/Photon)** est utilisée dans 99% des cas, et la **protonthérapie**, pour les 1% restant.

Les installations utilisant plusieurs particules/ions pour les traitements du cancer sont des centres de traitement **Multi-ions** ou **Multi-particules**.



Fait unique en France, la Région Normandie s'est engagée à consacrer 200 M€ à l'investissement dans les Etablissements de Santé

La Région a mobilisé 200 M€ en 2021 pour moderniser les établissements de santé et leurs équipements, développer la formation des personnels soignants, et accompagner l'innovation et la recherche.

Sont priorités les centres hospitaliers du territoire et parmi la cinquantaine de projets sélectionnés figurent, entre autres, les reconstructions des hôpitaux d'Alençon, Pont-Audemer et Eu, indispensables au regard de la vétusté des locaux.

La Cour des Comptes a salué l'implication de la Région Normandie en faveur du « *Plan d'Investissement 2021-2030 dans les établissements de santé normands* »



La Région mobilise près de 500 K€/an vers des actions d'observation, de prévention, de promotion et d'éducation à la santé sur l'ensemble du territoire

La Région co-finance 8 postes RTPS (Réseaux Territoriaux de Promotion de la Santé) sur les territoires identifiés comme prioritaires au regard d'indicateurs de santé de leurs habitants pour animer et coordonner le réseau des acteurs santé du territoire.

La Région participe à la réalisation et au financement :

- d'outils de sensibilisation "un territoire durable, une bonne santé" à destination des élus
- des capsules vidéo à destination du grand public (diffusion dans les trains,...)



Des marges de progrès attendues sur une partie de la démarche menée

- Les impacts de la stratégie régionale sur l'accès à la santé des normands sont difficiles à appréhender et à mesurer concrètement dans un contexte où l'atteinte des objectifs dépend de nombreux autres acteurs et où ils n'ont pas été clairement définis sous forme d'indicateurs en 2017 ;
- L'observation régionale de la santé paraît être un sujet sous investi. Dès lors qu'elle devrait constituer la base de l'intervention de l'ensemble des acteurs sur la santé et permettre d'anticiper les politiques publiques, un accent plus important pourrait être mis sur les sujets prioritaires et les résultats mériteraient d'être mieux exploités ;
- Concernant la santé publique, la promotion et l'éducation à la santé, il est constaté un manque de visibilité et de lisibilité de l'action régionale qui pourtant intervient fortement en fonctionnement ;



- Le pilotage régional interne n'était pas suffisamment armé pour coordonner l'ensemble des actions déployées liées à la santé en région (aménagement du territoire, formations, enseignement supérieur, innovation recherche...),
- Vue du citoyen, l'action régionale en santé peut sembler confuse du fait d'un manque d'articulation et de coordination entre les divers intervenants et au regard de leur champ de compétence (exemple : financement de la réhabilitation d'EHPAD pour un montant de 15 M€ dans le cadre du Contrat 276) ;
- L'intervention de la Région est dans certains cas invisibilisée par l'intervention de partenaires, experts ou acteurs intermédiaires, comme les fondations qui soutiennent à leur tour d'autres intervenants et actions. Le recours à ces partenaires prive parfois de la capacité de cibler spécifiquement sur des priorités précises, ou ne le garantit pas fermement.



- Sur le plan national, la Normandie est plus médiatisée et, de fait, plus connue pour ses points faibles et ses problématiques de démographie médicale, que sur ses points forts que ce soit en termes de cadres de vie personnel et professionnel, de structures de formation, d'excellence en matière de recherche-innovation
- La plateforme web Med'Instal est à mieux positionner dans l'écosystème régional de la santé, car elle n'est pas suffisamment utilisée et appropriée par les acteurs. Un diagnostic permettrait d'identifier d'éventuels champs complémentaires à y intégrer pour offrir aux utilisateurs un service élargi. Il n'y a pas de stratégie régionale coordonnée entre acteurs sur l'attractivité médicale de la Normandie.
- La politique interne « Région en Santé » est isolée de la stratégie régionale 2017-2022. Elle constitue une exemplarité non valorisée auprès d'autres employeurs publics et privés.



3

La Santé au cœur de l'action régionale
Feuille de Route 2023-2030

Les fondements de la feuille de route 2023-2030

Agir ensemble, en partageant la connaissance, l'expérience et la gouvernance

Bien que la politique de santé relève de la responsabilité de l'Etat, les cartes entre les mains de la Région sont multiples pour impulser de véritables changements en matière de santé. C'est par une approche globale, intégrée et plus que tout partenariale et complémentaire des autres acteurs de la santé en Normandie que la Région poursuit l'objectif essentiel d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire.

Intégrant l'approche d'« Une seule santé », l'objectif de la feuille de route santé est d'irriguer de manière très transversale l'ensemble des politiques régionales.

L'organisation territoriale de la santé est un des éléments essentiels de la cohésion et de l'attractivité des territoires. Mais la question de la santé irrigue la quasi-totalité des compétences et les différentes stratégies et dispositifs régionaux contribuent à une approche globale de la santé.

Fédérer, rassembler, faire converger les engagements respectifs de tous les échelons concernés (communes, intercommunalités et bien évidemment conseils départementaux) mais aussi les acteurs de la santé et du médico-social en région afin que l'intelligence collective soit une méthode partagée au service de projets territoriaux, locaux et répondant aux besoins spécifiques de chaque bassin de vie. Chacun dans son domaine de compétence, a les moyens d'agir afin de concrétiser des innovations et des actions au service de la santé.



Un pilotage en mode agile

Face à la diversité et la multitude d'actions déployées en Région touchant au domaine de la santé, afin d'en assurer la cohérence, il est proposé de :

- Mettre en place une gouvernance « *protéiforme* » permettant d'assurer un pilotage centralisé et de disposer d'une vue d'ensemble unique de la stratégie régionale santé
- S'affirmer à l'externe au sein d'une « **gouvernance normande de la santé** », aux côtés de l'Etat, des professionnels de Santé, des universités, des institutionnels, des instituts de formation, des collectivités, des associations « de patients/d'usagers » ... et ainsi aller au-devant de l'ensemble des leviers activables pour la réussite de sa stratégie
- Renforcer le pilotage de l'action publique en santé au moyen d'une démarche d'observatoire objectif et prospectif fondé sur le partage et la transparence des données et de leurs analyses. Il ne s'agit pas de figer l'action régionale d'ici à 2030, mais de s'adapter aux changements, évolutions des modes de vie, du climat, des technologies, des besoins en formation... **Mener une démarche prospective sur l'état de santé et besoins en offre de soins des normands à l'horizon 2050**
- Evaluer en continu les politiques mises en œuvre au regard des moyens déployés et sur la base d'indicateurs partagés tant en local (en cours de construction avec ORS CREAM/DFAP et DataLab Normandie) qu'avec l'échelon national par la mobilisation notamment du partenariat avec la plateforme nationale des données de santé Health Data Hub. Porter une attention particulière sur les besoins en professionnels de santé, sociaux et médico sociaux en s'appuyant et en développant les outils existants (observatoires de branche, CARIF OREF), en lien avec l'observatoire régional des professionnels de santé.

Développer une stratégie d'attractivité médicale normande

L'enjeu d'attractivité médicale irrigue la feuille de route régionale 2023-2030.

Créer les conditions favorables à un renforcement de l'attractivité des territoires normands pour les professionnels de santé, ainsi que leur famille, qui envisageraient de s'y installer mais également pour ceux qui y exercent afin de les amener à rester (prévenir les désinstallations) est un défi qui nécessite de développer des moyens et une mobilisation de tous les acteurs concernés : l'ARS, la Région, les Conseils départementaux et les élus des territoires, les universités, les instituts de formation (la carte des formations élaborée par la Région est un outil de développement des territoires), les syndicats représentants de professionnels de santé...

Accompagnée par l'agence Normandie Attractivité, la politique régionale doit s'attacher à promouvoir les atouts de la Région sur les plans de l'innovation, la recherche, les cadres de vie professionnelle, familiale, étudiante...



Normandie Attractivité
30 243 abonnés
1 mois

Pour la journée mondiale de la santé, zoom sur 5 innovations qui font du territoire normand, un acteur majeur dans le domaine de la santé 📍

- 💡 [Arterya / Lucile DERLY](#)
- 💡 [Medical training and testing center / CHU de Rouen](#)
- 💡 [Loop Dee Science](#)
- 💡 [CYCERON & Institut BB@C - Blood and Brain @ Caen normandie](#)
- 💡 [Axel Montagne](#)

#ChoisirLaNormandie
#science #medical #Normandie

Journée mondiale de la santé

Zoom sur 5 innovations normandes



Quatre priorités

Au regard de l'état des lieux de l'accès à la santé des normands présenté en annexe de la feuille route, l'objectif premier de la Région est d'infléchir les indicateurs dégradés autant sur l'état de santé de la population que sur l'accès aux soins dans le cadre de ses compétences.

- 1. Former et attirer les professionnels de santé de demain (du sanitaire et du social)**
- 2. Accroître l'accès aux soins sur tout territoire**
- 3. Soutenir les acteurs de l'innovation et de la recherche au profit de la santé des normands et de l'économie régionale**
- 4. Inciter les normands à prendre soin de leur santé au quotidien (bien être)**

Pour la période 2023-2030, l'ensemble des dispositifs et actions en cours devront être confirmés, reconduits ou déployés dans le cadre de la feuille de route régionale 2023-2030 développée ci-après.

L'efficacité et la pertinence des dispositifs déployés seront mesurées et évaluées en continu, en fonction des besoins de la population normande et sur la base d'une série d'indicateurs établie dans le cadre de la convention Région / ORS Normandie.

1- Former et attirer les professionnels de santé de demain, du sanitaire et du social

Alors qu'une baisse structurelle du nombre de professionnels de santé et du médico-social est encore attendue dans les prochaines années, la tendance doit être atténuée par la formation et les pratiques collaboratives. La feuille de route santé privilégie l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants en santé durant leurs stages en zone rurale, l'hébergement pouvant être un frein d'accès à ces stages. Les stages et l'installation de professionnels de santé seront favorisés dans les zones peu pourvues et les pratiques collaboratives soutenues, notamment avec l'appui des outils numériques et de télémédecine. Par ailleurs, le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales 2023-2028 traitera des questions relatives à la formation des futurs professionnels de la santé et du social. L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers sera le bras armé permettant de valoriser les métiers et d'orienter vers ces formations.

Les priorités fixées par cet objectif :

- Permettre aux étudiants en santé et en travail social de découvrir les territoires où ils sont les plus attendus.
- Former les futurs professionnels de santé et travailleurs sociaux pour répondre au plus près des besoins des territoires
- Orienter vers les métiers de la santé et du travail social, plus particulièrement ceux en tension
- Anticiper, créer de nouvelles formations
- Cibler les professions en tension, mettre en place des dispositifs d'aides spécifiques
- Création des deux départements d'odontologie dans les UFR santé de Caen et Rouen
- Création de la capacité d'orthoptie



Exemples d'actions :

Améliorer les conditions de formation des étudiants en santé

De nouveaux locaux pour l'IFSI-IFAS de Fécamp et de Cherbourg



Faciliter l'orientation professionnelle des personnes intéressées par les métiers de la santé



2- Accroître l'accès aux soins sur tout territoire

Les priorités fixées par cet objectif :

- Lutter contre la déprise des soignants dans les territoires
- Promouvoir les nouvelles organisations de travail et les pratiques collaboratives en santé
- Agir plus particulièrement sur l'accès aux soins de premier recours, dentaires et de santé mentale
- « Aller vers les habitants », intégrer la problématique de mobilité d'une partie de la population normande
- Faciliter l'accès aux soins au public vulnérable et particulièrement aux femmes victimes de violences
- Soutenir des projets innovants, pilotes qui permettent les décroisements type ville/hôpital, ou entre étudiants en santé, nouveau cadre d'exercice type « hameaux de santé » ...

➤ Pour tirer parti des opportunités offertes par le numérique au bénéfice des citoyens, des entreprises, des pouvoirs publics et des acteurs et professionnels de santé, il pourra s'agir de :

- Développer des services numériques fondés sur la confiance, le partage et la collaboration entre acteurs de la ville et de l'hôpital en réponse aux besoins de court ou moyen termes, de leurs usagers et des professionnels de santé
- Simplifier et fluidifier les parcours de santé : promotion – prévention – diagnostic – prise en charge et suivi
- Favoriser l'accès aux offres de santé numérique (téléconsultation, télé expertise, télésurveillance)
- Améliorer la qualité de vie des patients et des séniors



Exemples d'actions :

La Région soutient les PSLA car ils sont construits sur la base d'un projet de santé réunissant les professionnels d'un territoire. Les médecins généralistes s'engagent à être maîtres de stages et les collectivités proposent aux étudiants un hébergement à proximité.



La Région Normandie finance l'acquisition d'un second fauteuil aux dentistes libéraux pour qu'ils forment des étudiants en ambulatoire, un exemple à Sartilly dans le Sud Manche



Portée par l'Agglomération d'Évreux Portes de Normandie (EPN), avec le soutien de la Région Normandie, le nouveau dispositif "Doctovue" a été réalisé en partenariat avec les ophtalmologues de l'EPN. **Une innovation unique en France.**



3- Valoriser l'Innovation - Recherche au profit de la santé des normands et de l'économie régionale sur tout territoire

Les priorités fixées par cet objectif :

- Consolider les forces de la recherche et de l'innovation thérapeutique et diagnostique au service des enjeux de santé des normands et pour lesquels les acteurs normands se distinguent : cancérologie, maladies neuro et cardio vasculaires et neurodégénératives liées au vieillissement de la population normande...
- Soutenir le développement d'outils de surveillance des maladies dans les bassins de population normands tels que les registres populationnels
- S'appuyer sur l'écosystème d'innovation numérique normand pour favoriser et accompagner l'émergence d'expérimentations en santé en réponse aux besoins des citoyens, des professionnels de santé et des territoires dans un objectif de répliquabilité, de durabilité et de partage.
- Développer les opportunités de gouvernance selon une vision d'ensemble et globale des processus de mise en œuvre pour des projets associant offreurs de solutions numériques, professionnels de santé et représentants d'utilisateurs pour d'une part permettre le développement de solutions numériques adaptées aux problématiques de santé des normands et des professionnels, et d'autre part mettre en place et veiller aux conditions de réussites d'intégration et de durabilité des solutions numériques développées par les entreprises ou les chercheurs en Normandie dans la pratique du soin et la vie des patients en cohérence avec leurs préoccupations.



- Assurer un développement des forces scientifiques en soutenant l'émergence de talents, en dotant les infrastructures des équipements et bâtiments structurants ainsi qu'en favorisant les réseaux d'acteurs pertinents afin par exemple de renforcer les coopérations public-privé.
- Soutien à la modernisation du tissu économique et au développement de nouvelles industries, produits et services tient à la valorisation de la recherche sous toutes ses formes. La Région soutient la valorisation de la recherche et de l'innovation en visant les actions suivantes :
 - Transfert, maturation
 - Recherche partenariale (public/privé)
 - Entreprenariat innovant et étudiant
- Accélérer la transformation de la recherche en innovation par le soutien à la création de spin-offs et start-ups et plus particulièrement d'entreprises de deep-tech. Cela se traduit notamment par le soutien à Normandie Incubation qui accompagne des projets de création d'entreprise de technologies innovantes.

GENEXPATH

Genexpath est une start-up issue des travaux de recherche de l'unité Inserm 1245 de Rouen. Genexpath développe, produit et commercialise des kits de diagnostic des cancers. Basés sur des technologies innovantes et brevetées, ces produits permettent d'établir des diagnostics fiables et rapides, sans achat de matériel supplémentaire.



PLEIAD

Le programme PLEIAD, porté par le Centre d'études et de recherche sur le médicament de Normandie, vise à proposer une approche innovante dans le traitement de la maladie d'Alzheimer.



**Centre d'Etudes et de
Recherche sur le
Médicament de
Normandie**

- Soutenir l'initiative d'entrepreneurs de la santé, fondateurs de Normandy Healthtech, réseau des dirigeants healthtech normands ayant pour mission de faciliter et d'accélérer la croissance et l'influence des entreprises Healthtech normandes par le partage d'expertises, d'expériences et la mutualisation d'actifs.

- Diffuser le plus massivement possible l'esprit d'entreprendre auprès des populations à potentiel ; les jeunes diplômés, étudiants normands et plus particulièrement des publics éloignés de l'entrepreneuriat : santé, Sciences de l'Homme et de la Société, STAPS....

ARTERYA

Arterya, c'est une start-up fondée en 2020, une équipe de 13 personnes aujourd'hui, et une cofondatrice rayonnante : **Lucile Derly**. Distinguée par le célèbre magazine économique américain **Forbes**, la Manchoise a en effet imaginé un Blood'Up, une solution innovante pour faciliter les gaz du sang,



LOOP DEE SCIENCE

Créée en 2017 et basée à Caen en Normandie, Loop Dee Science est une start-up experte de l'ADN qui rend le diagnostic en biologie moléculaire plus accessible au plus grand nombre d'utilisateurs. Leur savoir-faire repose sur l'utilisation d'une technologie d'amplification et sur la création d'outils permettant l'automatisation de ces tests. Ils mettent au point et fabriquent des kits d'analyse génétique pour le terrain permettant la détection des ADN et ARN de pathogènes.



Exemples d'actions :

Le campus des Sciences et de l'innovation **EPOPEA** à Caen : un site de 300 hectares entièrement dédié à l'innovation mondiale en santé, matériaux & énergie et sciences du numérique. L'hôpital du futur et le patient connecté sont au cœur d'EPOPEA Park :

- CHU CAEN Normandie et Centre de lutte contre le cancer François Baclesse (recherche et innovations thérapeutiques),
- ARCHADE (1er centre européen de traitement et de recherche en hadronthérapie)
- CYCERON (plateforme d'imagerie médicale)
- GANIL SPIRAL 2 (physique nucléaire),

Campus Santé Rouen Normandie : situé au cœur de Rouen, sur une zone de plus de 6 hectares à l'Est de la ville, le Campus Santé Rouen Normandie regroupe les dynamiques conjointes de plusieurs acteurs majeurs de la santé en Normandie :

- CHU de Rouen et le Centre de Lutte contre le Cancer Henri Becquerel,
- Université de Rouen Normandie (UFR Santé)
- Unités de recherche regroupées au sein de l'Institut de Recherche et d'Innovation Biomédicale (IRIB),
- Espace Régional de Formation des Professions de Santé (ERFPS),
- Seine Biopolis (pépinière-hôtel d'entreprises),
- Le Médical Training Center (Centre de formation par simulation et entraînement aux techniques biomédicales),
- ANIDER (Centre de Prévention, de dialyse et d'accompagnement)

4- Inciter les normands à prendre soin de leur santé au quotidien : vers des politiques de prévention

La politique régionale va au-delà du « prendre soin de ». Il s'agit d'éviter les risques et de les gérer quand on ne peut faire autrement mais surtout ne pas attendre les problèmes de santé pour agir. L'approche de la Région s'inscrit essentiellement en prévention primaire en amont de la problématique de santé (éviter que la maladie se développe).

Les priorités fixées par cet objectif :

- Poursuivre les campagnes de communication à diffusion large (trains, lycées, PSLA, réseaux sociaux...)
- Soutenir les actions des collectivités de promotion de la santé, santé mentale
- S'inscrire dans les enjeux et objectifs du Projet Régional Santé Environnement 4 aux côtés de l'Etat et de l'ARS
- Faire des normands des acteurs avertis et éclairés des opportunités et des risques du numérique en santé en activant l'ensemble des ressorts de la médiation numérique : proximité, inclusion, accès au droit, protection des données personnelles, véracité de l'information, sobriété...
- Mener des actions de prévention et d'éducation à la santé en déterminant des cibles de population vulnérable : lycéens, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés, agents région, femmes victimes de violences...



➤ **Promouvoir le mieux-être et l'amélioration des conditions de travail au sein de la Région et des entreprises normandes.**

- **Santé Mieux-Être** (politique interne Région en Santé) : mener des actions cibles vers les agents en situation de vulnérabilité en lien avec les priorités régionales (santé mentale, violences faites aux femmes, accès aux soins...) et celles de la démarche Région en Santé (habitudes de vies, conciliation vie privée/vie professionnelle, prévention des risques, ...) pour ainsi créer avec les agents, les citoyens les conditions de leur mieux-être pour les impliquer et assurer un équilibre entre santé physique, sociale et mentale.
- Au sein des entreprises normandes, par exemple via le label des parcs d'activités **Normandie ReSponsable**, ou dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération Régionale des CIDFF (centres d'information sur les droits des femmes et des familles) sur la sensibilisation des employeurs et salariés aux violences infra familiales.



Objectif du label : Promouvoir des parcs d'activités normands durables et collectifs en valorisant leurs engagements sociétaux, environnementaux et territoriaux.

Volet social :

Favoriser le bien-être au travail et l'inclusion par des services et espaces communs de qualité.

- Le bien-être au travail ;
- L'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- La promotion de l'emploi ;
- La montée en compétences ;

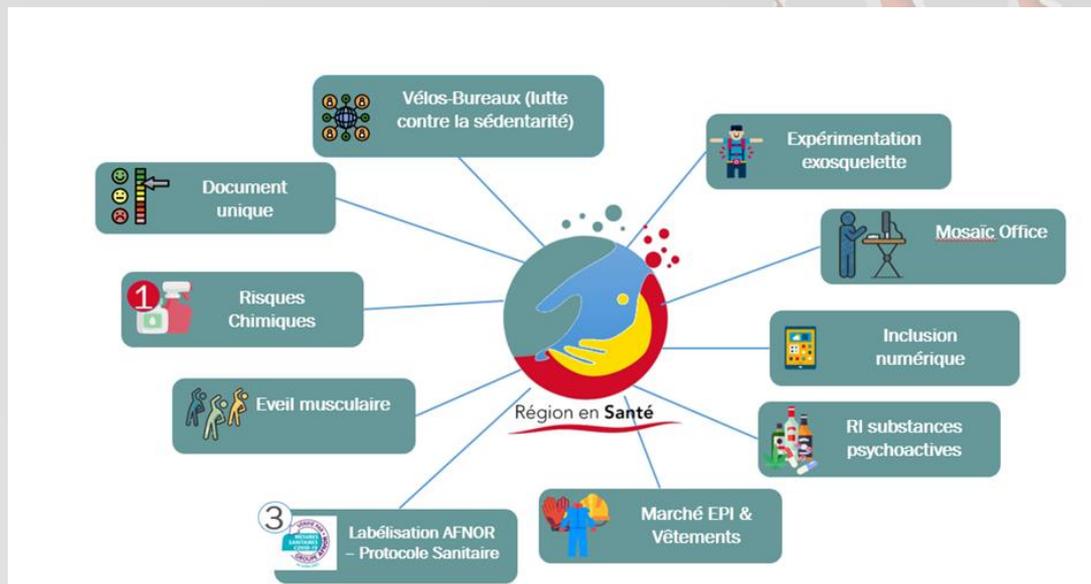
Exemple d'action : Région en santé

Ce sont ces objectifs qui ont conduit la Région à adopter la démarche Entreprise en Santé qui structure sur la base de la définition de la santé de l'OMS évoquée plus haut, l'action en direction des agents et plus généralement des salariés et autour de 4 axes :

- Prévention des risques santé et sécurité.
- Pratiques managériales favorables à la santé des agents (management durable)
- Habitudes de vie
- Conciliation vie professionnelle vie privée.

La mise en place des actions repose sur la méthode d'amélioration continue et insiste sur :

- La mise en place d'un dialogue interne (professionnel et social) pour définir les priorités et évaluer les actions
- La mise en place d'outils de mesure des actions et d'atteinte des objectifs.



4

ANNEXE

Rappel du contexte de l'accès à la
santé des normands

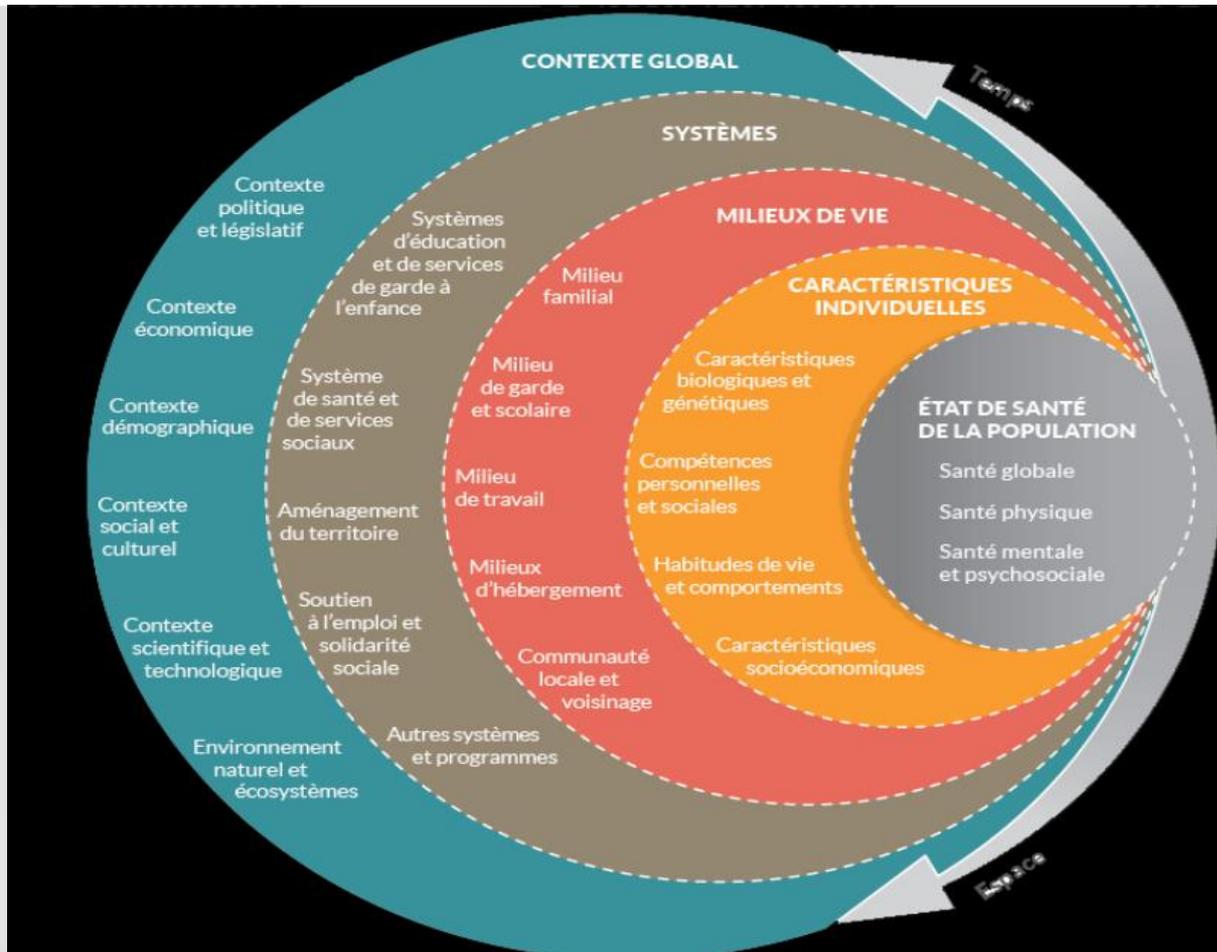
L'accès à la santé des normands



La santé est un concept complexe, elle dépend de nombreux facteurs individuels et collectifs.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) la définit de manière très large : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

Cette définition fait appel au ressenti des personnes et trace un idéal à atteindre pour les politiques publiques.



L'Etat de santé des Normands : Faits marquants



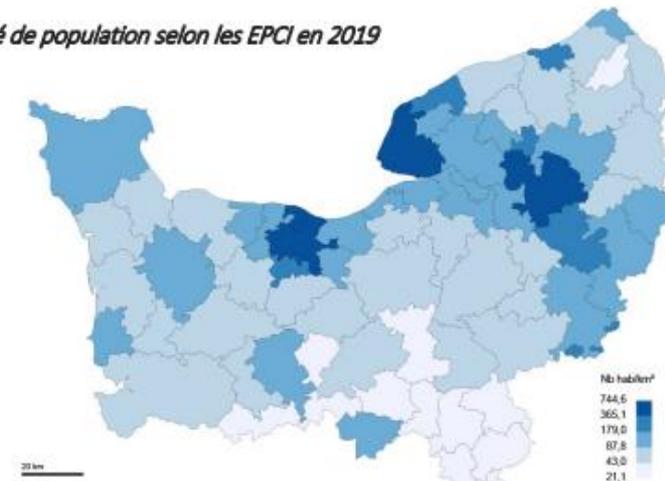
Le contexte démographique normand

Au 1er janvier 2021, la Normandie compte 3,3 millions d'habitants et se situe au 10e rang des régions françaises. Depuis 2015, la population normande décline (- 0,2 % par an en moyenne) alors que celle de France métropolitaine continue de croître (+ 0,2 % par an).

Une répartition inégale de la population avec la présence de trois pôles principaux de concentration de la population (Rouen, Le Havre et Caen).

Le recul du nombre de naissances se poursuit comme en moyenne nationale. Il résulte à la fois de la baisse du nombre de femmes en âge de procréer et de leur taux de fécondité.

Densité de population selon les EPCI en 2019



Source : Insee, RP 2019

Exploitation : ORS-CREAI Normandie

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	France métropolitaine
Densité de population en 2019 (hab/km ²)	125,6	99,3	83,2	45,9	200	111,2	119,7
Taux d'accroissement annuel moyen entre 2013 et 2019 (%)	0,13	0,12	-0,18	-0,52	0,01	-0,02	0,36

Source : Insee, RP 2013 et 2019

Exploitation : ORS-CREAI Normandie

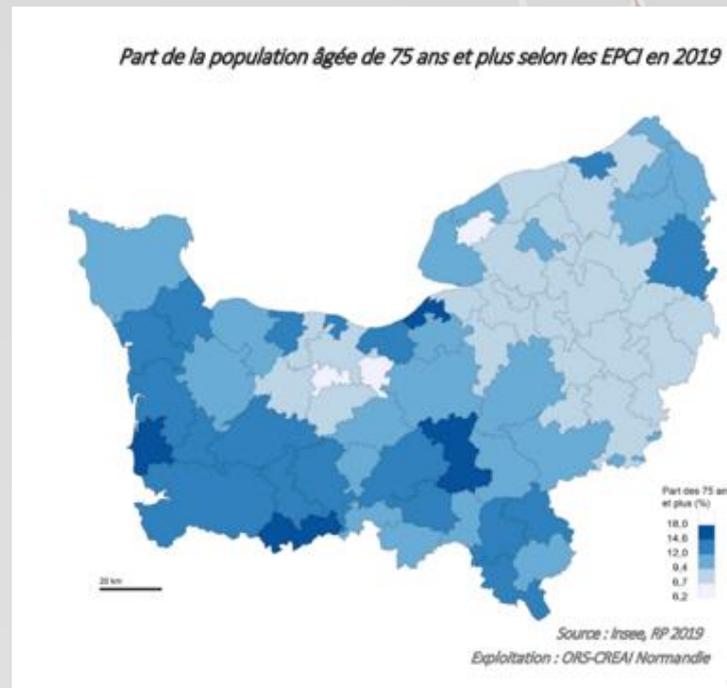


La Normandie est une région qui vieillit rapidement

Au 1er janvier 2021, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 22,5 % de la population normande, soit 1,6 point de plus qu'en France métropolitaine.

Cette part ne cesse d'augmenter, ils représenteront plus d'un tiers des habitants en 2030. Son indice de vieillissement, s'est longtemps situé en-dessous du niveau national avant de le dépasser en 2010. Il se situe depuis au-dessus de la moyenne française.

Deux départements, l'Orne et la Manche, enregistrent une proportion de seniors supérieure à celle des autres départements normands. Ils enregistrent de surcroît un indice de vieillissement très supérieur à l'indice régional



Le type et l'importance des problèmes de santé sont très liés à l'âge de la personne

Le fait le plus marquant de l'évolution de l'état de santé de la population tient au vieillissement de la population qui s'accompagne d'une forte augmentation du nombre de personnes atteintes de pathologies chroniques et de polypathologies, dont la prise en charge représente sans doute l'enjeu majeur des systèmes de santé en cette première partie du 21^e siècle.

L'augmentation rapide de la part de la population âgée va exercer une pression croissante sur l'offre de soins nécessitant de la réorganiser en particulier pour accroître la coordination entre les différents intervenants dans une logique de parcours proche du lieu de vie, et d'investir dans la prévention.

En Normandie, en raison du vieillissement progressif de la population et de l'absence de traitements curatifs, le nombre de personnes souffrant de maladies neurodégénératives a considérablement augmenté au cours des dernières décennies et devrait croître de manière régulière dans les années à venir.

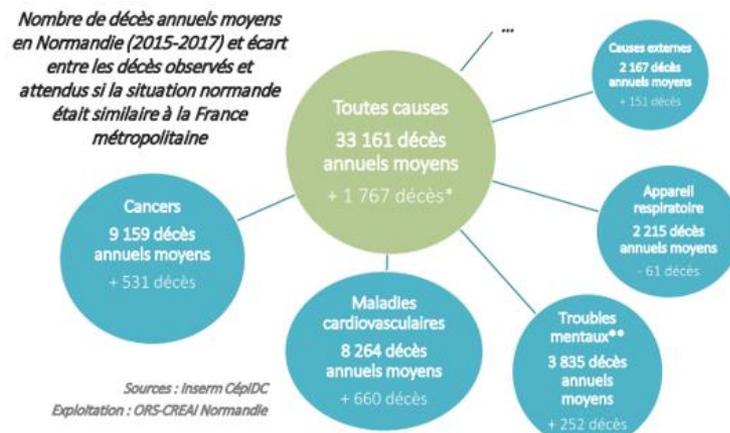
Des indicateurs d'état de santé régionaux (mortalité / morbidité) plus défavorables qu'en France métropolitaine

De manière générale, la région Normandie se caractérise par une surmortalité globale par rapport à la France de 8,5% chez les hommes et de 3,6% chez les femmes.

On observe une surmortalité prématurée (avant 65 ans) supérieure à la moyenne nationale de 18% pour les hommes et de 12% pour les femmes.

En 2020, la Normandie fait partie des régions métropolitaines avec l'espérance de vie à la naissance la plus basse (84,5 ans pour les femmes et 78 ans pour les hommes), derrière les Hauts-de-France et le Grand Est

- Cancers et maladies cardiovasculaires, principales causes de mortalité en région comme en France métropolitaine



*** Aide à la lecture :**

33 161 : nombre de décès annuels moyens toutes causes et tous âges en 2015-2017 en Normandie
+ 1 767 : nombre de décès annuels moyens observés supplémentaire (parmi les 33 161) par rapport au nombre de décès attendus si la région avait le même taux de mortalité par âge qu'en France métropolitaine

** considérés en cause principale, causes associées et comorbidités

Santé mentale

Des décès par suicide ou pour cause de troubles mentaux plus fréquents en Normandie qu'en France

Nombre et taux standardisé de décès par suicide ou pour cause de troubles mentaux* des 15-64 ans en Normandie et en France métropolitaine

	15-64 ans			Tous âges confondus		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Décès pour cause de troubles mentaux						
Nombre annuel moyen de décès						
Normandie	146	40	186	584	809	1 393
France	2 120	650	2 770	9 363	13 787	23 150
Taux standardisé de décès						
Normandie	13,6	3,7	8,6	35,3	44,3	40,0
France	10,6	3,2	6,8	29,8	41,2	35,7
Décès pour cause de suicide						
Nombre annuel moyen de décès						
Normandie	336	86	422	484	138	662
France	4 819	1 482	6 301	6 920	2 236	9 156
Taux standardisé de décès						
Normandie	32,5	8,1	20,2	29,9	7,9	18,6
France	24,1	7,2	15,5	22,2	6,8	14,3

Sources : Inserm-CépiDC, Insee, 2013-2015 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

* Causes initiales de décès.



Des spécificités infra régionales

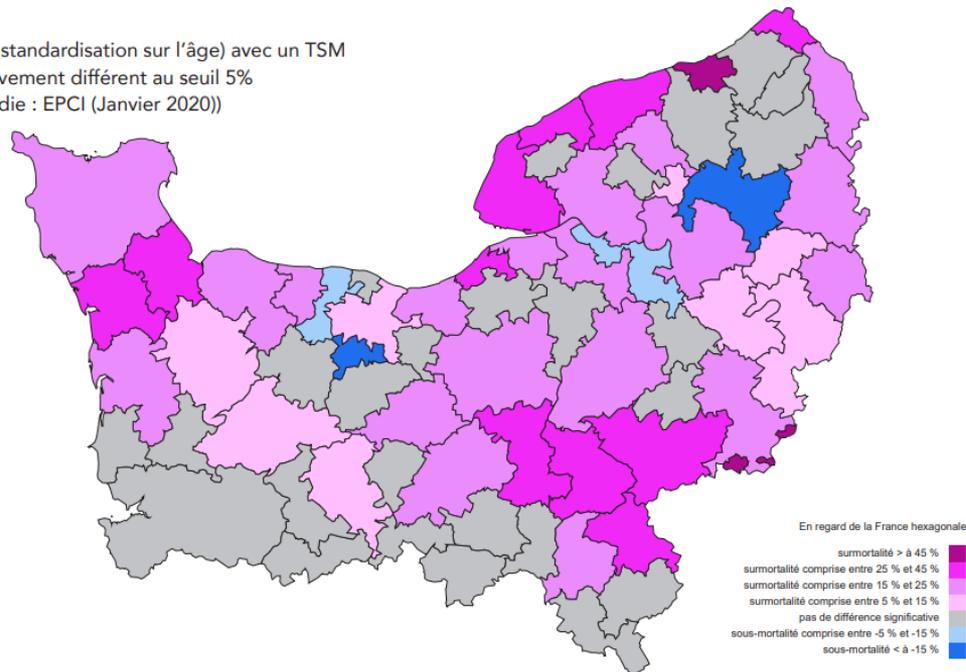
En Normandie, les déterminants individuels ou comportementaux ayant le plus d'impact sur la mortalité sont le tabagisme, l'obésité, l'alcool et la faible participation au dépistage des cancers colorectal et du sein.

Les morts violentes sont aussi plus fréquentes qu'en France métropolitaine.

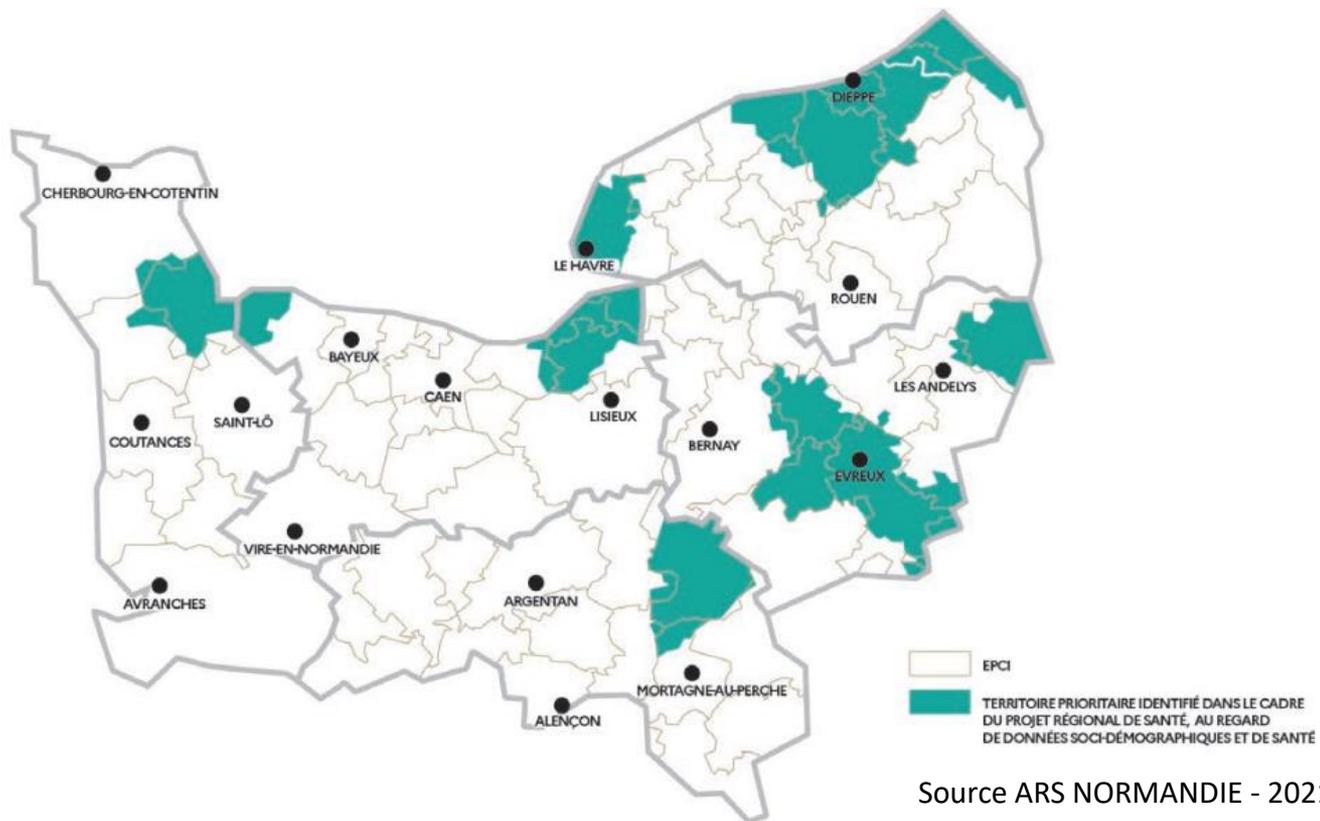
La Normandie, après la Bretagne, est la région la plus exposée au suicide, avec un taux qui excède de 22,9 % la moyenne nationale.

CLASSE DU DIFFÉRENTIEL DE MORTALITÉ CHEZ LES MOINS DE 65 ANS EN REGARD DE LA FRANCE HEXAGONALE

(Cim 10 - standardisation sur l'âge) avec un TSM
significativement différent au seuil 5%
(Normandie : EPCI (Janvier 2020))



En croisant mortalité prématurée et indicateurs sociaux, 8 territoires sont prioritaires en termes d'action collective.



Source ARS NORMANDIE - 2021

L'accès aux soins en Normandie



Une démographie médicale dégradée

Au 1er janvier 2021, la région Normandie est **la 2e région de France métropolitaine qui présente les indicateurs de densité médicale les plus défavorables**, avec, toutes spécialités et tous modes d'exercice confondus, 292 médecins pour 100 000 habitants (moyenne nationale : 338).

Avec la région Centre Val de Loire, la Normandie est la région au taux le moins élevé de personnels médicaux dans les hôpitaux publics (7,3%).

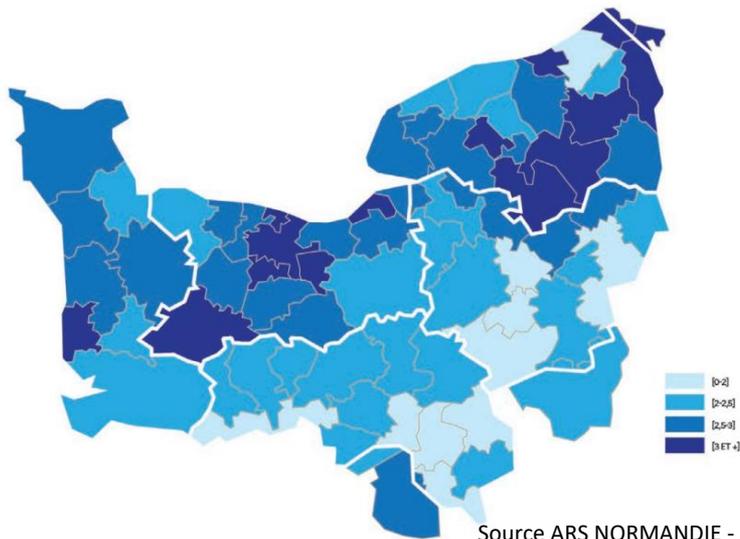
Quatre spécialités concentrent la moitié des postes médicaux vacants dans les hôpitaux publics : la médecine d'urgence, la psychiatrie, la gériatrie et la médecine générale.



Médecins généralistes

La densité au 1er janvier 2021 s'élève à 78,4 médecins pour 100 000 habitants (moyenne nationale : 85,5 médecins pour 100 000 habitants)

ACCESSIBILITÉ AUX SOINS DE MÉDECINE GÉNÉRALE
DANS LES TERRITOIRES NORMANDS PAR EPCI



GUIDE DE LECTURE : en zone « bleu clair », les habitants n'accèdent qu'à moins de deux consultations de médecin généraliste en moyenne et par an.

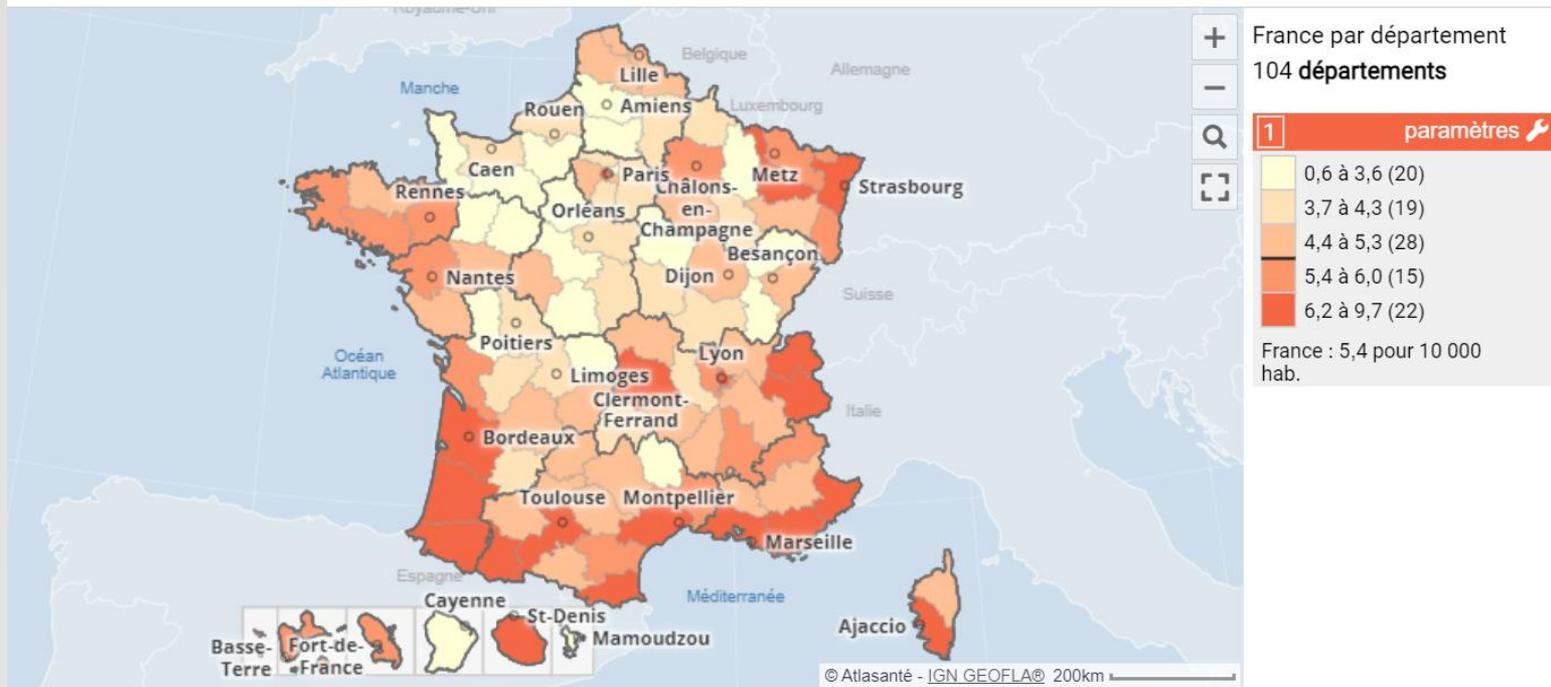


Dentistes

Avec 42 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants alors que la moyenne nationale se situe à 63, la Normandie est la région de France métropolitaine la plus dépourvue dans cette profession.

1 Densité de chirurgiens-dentistes libéraux pour 10 000 habitants (pour 10 000 hab.) 2022 ▼

ACTIONS ⚙️



Offre de psychiatrie générale

L'offre d'accueil en psychiatrie générale en Normandie correspond à une densité de 84,5 lits pour 100 000 habitants, en hospitalisation à temps complet, soit inférieure de 16,5 à l'offre nationale.

Cette densité est aussi plus faible dans le Calvados et dans l'Orne (avec respectivement 66,6 et 78,3 lits pour 100 000, contre 88 et plus dans les trois autres départements).

Densité d'accueil en psychiatrie générale en 2019

(Nombre de lits/places au 31-12-2019 pour 100 000 habitants âgés de 16 ans et plus)

	Prises en charge à temps complet		Prises en charge à temps partiel
	Hospitalisation à temps plein	Autres modalités de soins à temps complet	
Calvados	66,6	1,8	40,6
Eure	95,8	4,0	27,2
Manche	89,8	15,9	52,0
Orne	78,3	8,6	46,9
Seine-Maritime	88,4	7,4	43,9
Normandie	84,5	7,0	41,8
France métrop.	98,3	8,1	37,8

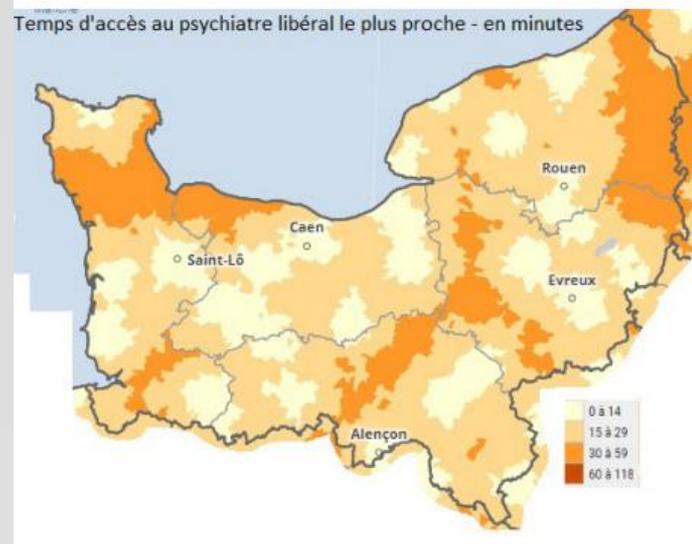
Source : SAE 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

Une accessibilité de l'offre d'hospitalisation à temps plein nettement moins favorable en Normandie qu'au plan national.

Part de la population à 30 minutes ou plus de l'unité d'hospitalisation temps plein la plus proche (%)

	Enfants et adolescents (moins de 16 ans)	Adultes (16 ans et plus)
Calvados	35,2	25,0
Eure	87,4	33,6
Manche	99,6	56,1
Orne	77,1	53,9
Seine-Maritime	53,1	31,6
Normandie	64,8	36,2
France métrop.	37,7	20,0

Source : SAE 2015, Atlas de santé mentale



Le temps moyen d'accès à une offre de prise en charge en hospitalisation est très variable selon le territoire, tant pour les adultes que pour les enfants, l'accessibilité est moins bonne en Normandie qu'en France métropolitaine (en 2015).

Santé – Environnement

Impact du changement climatique sur la santé des normands



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SANTÉ



Développement économique, innovation recherche en santé



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

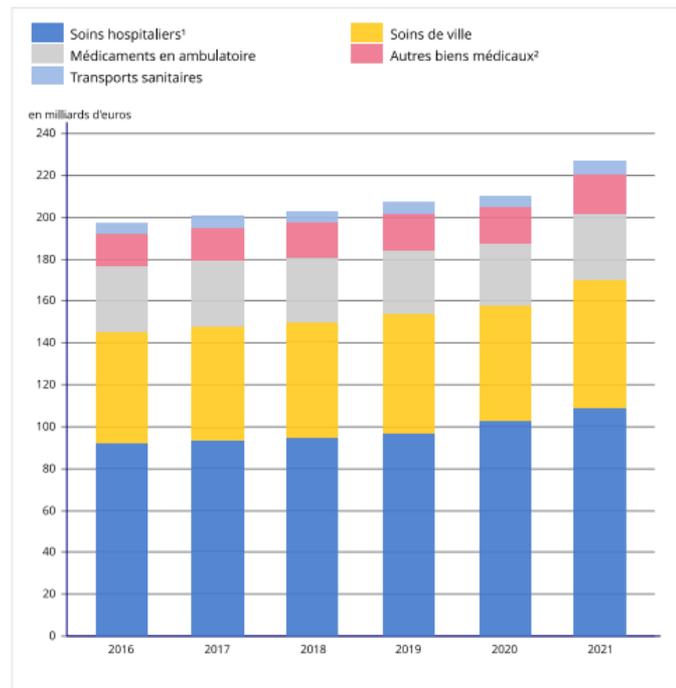
Consommation de Soins et de Biens Médicaux en France

La CSBM atteint 226,7 milliards d'euros en 2021, soit une dépense moyenne de 3 350 euros par habitant, son poids dans le produit intérieur brut (PIB) est de 9,1%.

Quels facteurs de hausse :

- les dépenses de biens médicaux, portées par la réforme du 100% santé (prothèses dentaires ou auditives...)
- les soins de ville, avec une reprise plus marquée chez les spécialistes que chez les médecins généralistes ;
- les soins hospitaliers, sous les effets du Ségur de la santé (revalorisations salariales) et la hausse des dépenses dans les établissements privés qui contribuent à la croissance de la CSBM.

Consommation de soins et de biens médicaux



1. Court et moyen séjour, psychiatrie.

2. Optique, orthèses, prothèses, VHP (véhicules pour handicapés physiques), aliments, matériels, pansements.
Note : données révisées.

Lecture : en 2021, la consommation de soins hospitaliers s'élève à 109,4 milliards d'euros, de soins de ville à 61,3 milliards d'euros et de transports sanitaires à 5,6 milliards d'euros.

Champ : France.

Source : Drees, comptes nationaux de la santé.



Classée 2ème région française pour la chimie pharmaceutique, 3ème pour la production de médicaments, la Normandie est un territoire d'excellence en matière de production en santé et cosmétique, ainsi qu'en matière de recherche fondamentale de niveau mondial.

La Région Normandie est également la 1ère région française en santé équine.

Ces forces seront mises au défi d'évolutions et de ruptures profondes pour le secteur de la santé attendues dans la prochaine décennie.

D'une part, la médecine 5P (personnalisée, préventive, prédictive, participative et de preuves) pourrait s'affirmer comme le paradigme dominant dans la recherche comme dans les soins.

D'autre part, la crise COVID-19 a souligné l'urgence d'apporter des solutions aux problématiques de recherche de nouveaux traitements contre les maladies infectieuses, de pénurie de matériels médicaux et médicaments ou encore de difficultés d'accessibilité des soins sur tous les territoires.

La Normandie dispose de nombreux acteurs chargés d'accompagner les dynamiques de rencontres entre monde académique et monde économique (pôles de compétitivité, filières, Normandie Incubation, Normandie Valorisation, Carnot...).

Normandie Valorisation est identifiée au niveau national comme spécialisée dans les deeptechs du secteur de la santé et est membre de 2 consortiums nationaux en lien avec l'appel à projets France 2030 pré-maturation / maturation s'inscrivant dans 2 stratégies nationales d'accélération (**bioproduction & biothérapies / santé numérique**). 75% des projets de recherche en transfert sont issus du secteur de la santé.

En 2020, plus de 20% des 226 entreprises créées, accompagnées par Normandie Incubation, étaient dans le secteur de la santé.

Équipements de pointe et laboratoires reconnus, la santé est un point fort de la recherche normande, qui se distingue particulièrement dans les domaines des neurosciences, de la cancérologie, de la cardiologie et des biotechnologies. Des plateformes technologiques permettent un lien fort avec les milieux industriels telles que CALYM (lymphomes) et un Institut Carnot Tremplin dédié à la chimie et biologie santé. 7 plateformes en biologie - santé de niveau international bénéficient de la labellisation IBISA (CYCERON, ESRP, PRIMACEN, PISSARO...).

Les Centres Hospitaliers Universitaires et les centres de lutte contre le cancer de la région (le CHU de Rouen, le CHU de Caen, le Centre Baclesse et le Centre Henri Becquerel) et leurs pôles innovations permettent aussi le lien entre les innovations et le monde médical et se révèlent être des acteurs importants dans la mise en réseau et l'expérimentation.

Entre 2015 et 2021, 45% des projets collaboratifs financés étaient liés à la santé.

L'offre de formation en santé en Normandie



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

L'offre de formations en santé se structure en 2 pôles :

- Les formations aux professions médicales, odontologiques et pharmaceutiques, dispensées par les UFR (Unités de Formation et de Recherche) Santé au sein des universités de Caen et de Rouen
- Les formations maïeutiques et les formations paramédicales, dispensées au sein d'instituts de formation répartis sur toute la région.

Les formations médicales en Normandie

- La réforme des études en santé («Ma santé 2022») remplace le numerus clausus (qui limitait le nombre d'étudiants en MMOP - Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) par des objectifs nationaux de professionnels (ONP) à former, déclinés dans chaque région après concertation.
- En Normandie, l'objectif d'admissions en 2ème cycle (*numerus apertus*) a été fixé toutes formations confondues à 4 022 étudiants à admettre sur la période 2021-2025. Ce scénario conduira à une augmentation de +12,5 % par rapport à l'ancien numerus clausus.

La loi du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a confié aux Régions des compétences en matière de formations sanitaires et sociales (FSS), notamment :

- la carte des formations sanitaires et sociales de la Région
- l'organisation et le financement des instituts de formations,
- le financement des aides aux étudiants en proposant des bourses régionales d'étude (en prenant en compte la nature, le niveau et les conditions d'attribution).

La Région définit la politique de formation du secteur sanitaire, social et médico-social et élabore, avec les acteurs concernés, le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Social. Le prochain Schéma, couvrant la période 2023-2028 est en cours d'élaboration.

Les capacités totales d'accueil autorisées en 1ère année sur les formations maïeutiques et paramédicales s'établissent à 4 460 places, réparties sur l'ensemble du territoire régional.

Parmi les 15 formations préparées, les formations d'infirmier et d'aide-soignant sont celles qui offrent le plus de places (environ 1 700 places chacune à la rentrée 2022), au sein des Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) et des Instituts de formation des aides-soignants (IFAS) répartis sur tout le territoire.

Les formations d'ambulancier, masseur-kinésithérapeute, auxiliaire de puériculture et ergothérapeutes offrent entre 100 et 216 places. Les autres formations proposent entre 20 places (pédicure-podologue) et 60 places (psychomotricien), tandis que 85 places sont dédiées à la formation de cadre de santé. L'école d'audioprothésiste, qui propose 50 places en 2022, a ouvert en septembre 2019, sur le site de l'hôpital La Musse (Eure).





RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

